Les Mardis de Quai des Voiles

Les voiliers, deuxième partie : le gréement (mat et haubans)

Mardi 12 décembre 2023

Le gréement

- Le **gréement** c'est l'ensemble des éléments permettant de faire avancer le bateau à la voile. Il y a :
  - Le **gréement courant**, ce sont les parties mobiles sur lesquelles vous ferez les réglages : cordages (appelés bouts), poulies, taquets, et autres pièces d'accastillage…
  - Le **gréement dormant**, ce sont les parties fixes : le mât, la bôme et les câbles

Mât : Longue pièce de bois ou de métal, dressée verticalement ou obliquement sur le pont d'un voilier, maintenue par des haubans et destinée à porter la voilure.

La **quête :** Angle que fait l'axe d'un **mât** par rapport à la verticale.

Pied de mât : Partie sur laquelle repose le mât par compression.

Vit-de-mulet : Permet d’articuler le mât et la bôme ensemble.

Cadène : Ferrure boulonnée sur le bordé ou sur le pont à laquelle on fixe les haubans, par l'intermédiaire d'un ridoir.

Ridoir : Dispositif destiné à tendre le câble sur lequel il est fixé.

Haubans : Ils retiennent le mât latéralement.

Galhaubans : Situés entre la cadène et la tête de mât
Bas-haubans : Raidissent le mât sous la barre de flèche
Les inters : Raidissent le mât sous les barres de flèches supérieures

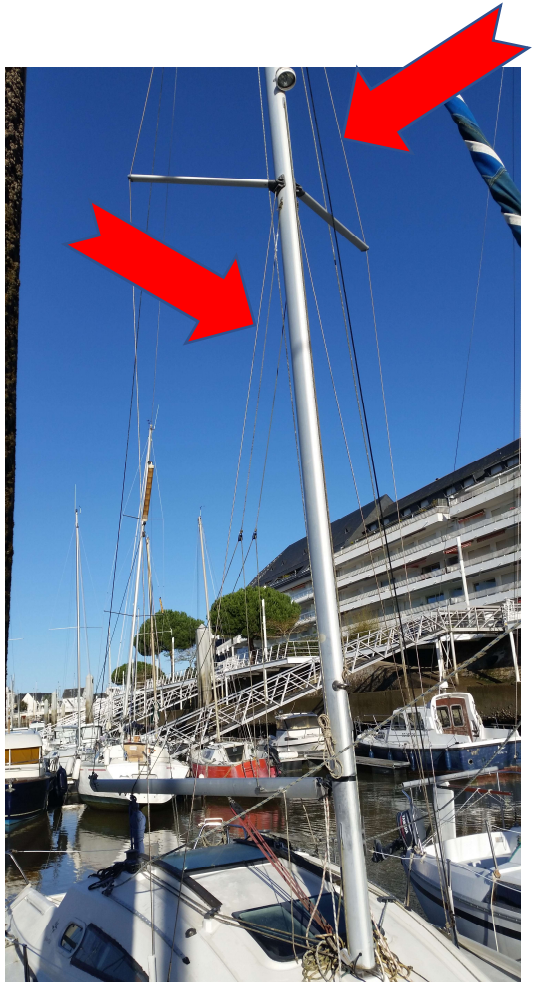

Barre de flèche : Éloigne les haubans pour augmenter leur force.

Étai (avec ou sans enrouleur) : Retient le mât vers l’avant.

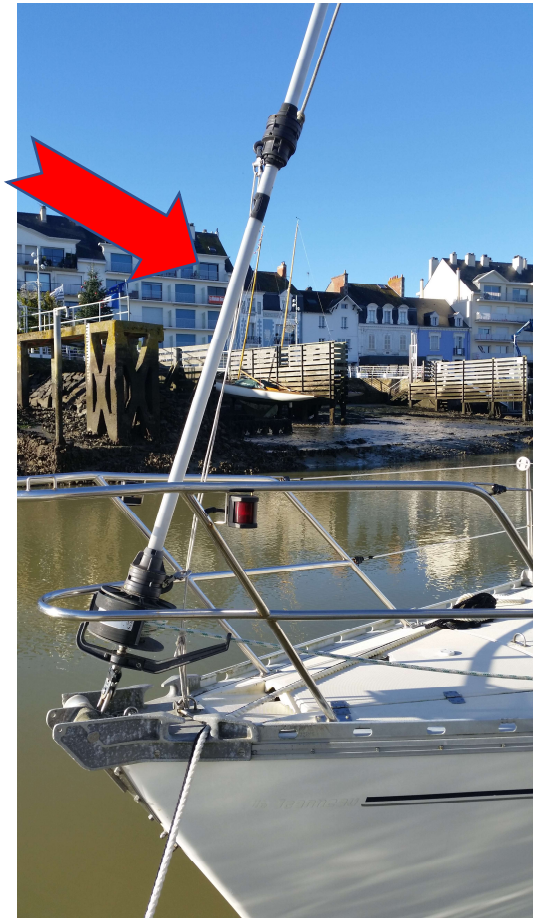

Sous-barbe : Câble fixé sous l’extrémité du bout-dehors et qui contre la tension des étais.

Pataras : Retient le mât vers l’arrière.

Bastaque : Hauban employé notamment sur les voiliers dont le foc n’est pas frappé en tête de mât (gréement fractionné).
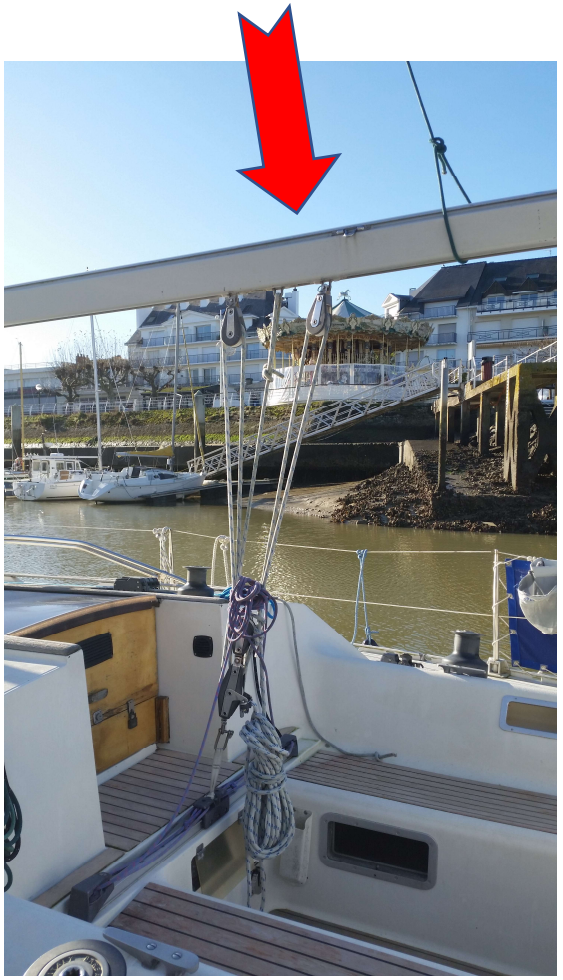
Bôme : Elément rigide horizontal situé en bas de la grand-voile et articulé sur le mât.
NB: peut aussi exister sur d'autres voiles.
(Attention à la tête lors des virements de bord !)